

Mail reçu le 19/09/2022 à 10h55

Bonjour

Je fais référence à l'enquête publique actuellement en cours au sujet de l'ensablement du pyla pour les 10 prochaines années.

Je suis tout à fait favorable au maintien de cette méthode pour entretenir les plages du pyla qui sont un espace public que nous nous devons d'entretenir et protéger au même titre que les espaces publics de notre ville, c'est un lieu important d'échange de découverte, permet l'accès aux activités sportives. C'est un lieu dont on ne saurait se passer. c'est une grande chance de pouvoir en profiter. Je pense que leur entretien est un facteur clé au maintien du trait de côte de notre littoral en France. Au regard des études on peut également dire que ce ré ensablement est bénéfique pour la faune et la flore.

C'est une grande chance si nos institutions peuvent continuer à protéger ce magnifique littoral.
Je suis donc extrêmement favorable au maintien de cette procédure telle qu'elle existe.
Cordialement

V Deumier